METTRE EN PLACE LE PÂTURAGE TOURNANT

La mise en place d'un pâturage tournant en ovin repose sur les mêmes principes qu'en bovin, c'est à dire, avec une surface de base et des surfaces complémentaires. Nous vous conseillons donc de lire la fiche n° 1 « Le pâturage tournant » en complément. Cette partie présente les particularités liées aux ovins et les précautions à prendre dans la gestion du pâturage.

LES REPÈRES

On conseille généralement de prévoir une surface de base de 35 à 55 ares/UGB au printemps (selon le potentiel des prairies), sur 5 à 8 parcelles. Le reste des surfaces (= surfaces complémentaires) en herbe seront fauchées au printemps puis pâturées en été.

L'entrée dans le paddock se fait lorsque la hauteur de l'herbe est de **8-10 cm** et la sortie se fait à 4-5 cm. La durée d'exploitation dépend de la quantité d'herbe disponible et du chargement, cependant, le rythme de rotation conseillé se situe entre **1 à 4 jours par paddock**.

Les brebis affectionnant particulièrement les jeunes pousses d'herbe, au-delà de 4 jours, il y a un risque de surpâturage. Il ne faut donc pas hésiter à diminuer la taille des paddocks et le temps de présence sur chacun pour un même chargement.

* 1 UGB correspond à 5 couples brebis/agneaux Brebis = 0.15 UGB, Agneau non sevré = 0.05 UGB

Bonnes pratiques pour limiter le parasitisme au pâturage

- Éviter le surpâturage : les larves de parasites vivent dans les premiers centimètres d'herbe ;
- Éviter un chargement à l'hectare trop élevé : 2 à 3 UGB/ha maximum (c'est à dire de 13 à 20 brebis par hectare)
- Limiter le temps de séjour sur les parcelles (idéalement 1-3 jours) ;
- Privilégier des parcelles « saines » (prairies qui n'ont pas été pâturées depuis plus de 6 semaines, prairies temporaires, prairies nouvellement implantées, prairies de fauche, couverts...) pour les

jeunes animaux de première année;

- Mettre en place un pâturage tournant ;
- Mettre en place un pâturage mixte ;
- Séparer les agneaux des adultes excréteurs (ex. adultes malades).
- Assurer une bonne transition alimentaire pour favoriser/développer l'immunité et la bonne santé de l'animal lors de la mise à l'herbe.
- Faire régulièrement des analyses coprologiques.



LE PÂTURAGE MIXTE POUR MIEUX VALORISER L'HERBE ET LIMITER LE PARASITISME

Le pâturage mixte consiste à faire pâturer ensemble des animaux d'espèces différentes (de manière simultanée, ou une espèce après l'autre). En effet, chaque espèce pâture à sa manière (préférence, tri, refus...). Le pâturage mixte permet donc de mieux valoriser l'herbe disponible en jouant sur les complémentarités. Par exemple, le pâturage bovins-ovins réduit l'infestation parasitaire des ovins. Par ailleurs, les bovins ont un effet « débroussailleuse » des prairies en nettoyant les zones hautes ou sèches. Ils ouvrent l'accès aux zones vertes et rases, intéressantes pour les ovins.

LE PÂTURAGE DES COUVERTS, UN PARTENARIAT GAGNANT-GAGNANT POUR LE CÉRÉALIER ET L'ÉLEVEUR!

Le pâturage de couverts peut permettre de faire des économies de charges, tout en offrant une alimentation de qualité à ses animaux.

Attention, quelques espèces sont à éviter (ou à faible dose) : moutarde, gesse, sarrasin et vesce velue.

Les couverts végétaux à base de graminées, légumineuses et, éventuellement crucifères, ont de très bonnes valeurs alimentaires (0.9 UFL pour 90 PDI par kg de matière sèche). Qu'ils soient composés d'avoine, colza, tournesol, trèfles, vesce ou phacélie, ils peuvent être consommés sans modération. Ils sont adaptés à tous types d'animaux, y compris les agneaux, sans nécessiter d'apport de concentrés.

Une fois le couvert semé, il faudra attendre un mois et demi à deux mois avant de faire pâturer le troupeau. Il est conseillé de faire entrer les animaux « le ventre plein » puis de les laisser jour et nuit sur la parcelle sans transition alimentaire particulière. Le couvert peut ainsi être pâturé jusqu'à 90 jours après son implantation. Le rationnement quotidien n'est pas obligatoire (mais peut

permettre une meilleure valorisation et/ou destruction du couvert), les brebis peuvent pâturer sur des parcelles de grande superficie.

Il est aussi possible de finir des agneaux nés en août ou septembre, sans concentrés, sur des couverts. Quelle que soit sa composition, la dérobée présente une valeur alimentaire suffisante deux mois après sa levée pour des agneaux élevés à l'herbe sous la mère. Des essais menés par la CIIRPO ont montré que les carcasses d'agneaux finis sur des couverts ne présentent pas de problème de finition. Cependant, 35 jours supplémentaires sont nécessaires pour finir les agneaux (comparé à une finition en bergerie, pour un même poids carcasse).

Pour aller plus loin:

https://www.inn-ovin.fr/couverts-vegetaux-une-opportunite-pour-finir-des-agneaux/

https://www.inn-ovin.fr/filiere/ciirpo-centre-interregio-nal-dinformation-et-de-recherche-en-production-ovine/

